

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 19 juin 2025 -**

**Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

**25/047/VDV**

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Soutien aux équipements sociaux 2025 - 3<sup>ème</sup> répartition des subventions sur les financements inscrits dans la Convention Cadre des Centres Sociaux 2025.**

25-42335-DLSVAEC

**VDV**

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Par la délibération 24/0038/VDV du 16 Février 2024, le Conseil Municipal a décidé la mise en œuvre de la Convention Cadre des Centres Sociaux, ainsi que l'Avenant 1 qui la décline de façon opérationnelle à Marseille sur la période 2024-2027. Elle s'inscrit dans une démarche multi partenariale portée et coanimée par la Caisse des d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF13) et l'État incluant le Conseil Départemental, les intercommunalités du Département, douze communes du Département dont Marseille, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail Sud-Est ainsi que les fédérations d'éducation populaire partie prenante du cadre partenarial, qui vise à conforter un soutien financier en faveur des Centres Sociaux du Département.

L'objet du présent rapport est d'autoriser l'attribution de la troisième répartition de subsides inscrites dans la Convention Cadre des Centres Sociaux pour l'année 2025 portant sur les projets dédiés à l'Ouverture Estivale du mois d'Août de 43 équipements sociaux engagés ; d'apporter un soutien exceptionnel et ponctuel afin d'atténuer le coût de l'énergie et de logistique pour les 32 structures occupantes de locaux communaux ainsi que l'attribution, proratisée sur 2 mois, de la mission d'Animation Globale et de Coordination (AGC), des Activités Collectives Familles (ACF) et Jeunesse du Centre Social la Savine/Vallon des Tuves dont sa convention de délégation de service public (DSP) s'éteindra le 18 Octobre 2025.

L'ensemble de ces contributions sont prévues par la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 ainsi que l'Annexe qui la décline sur le territoire communal et sont inscrites au Budget Municipal 2025. Les modalités de versement de ces dotations sont précisées dans les conventions d'objectifs et financières initiales ou dans les avenants joints en annexe.

Pour un total de 574 447 Euros (cinq cent soixante quatorze mille quatre cent quarante-sept Euros) afin d'assurer les dépenses nécessaires au fonctionnement de ces structures.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
VU LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027  
VU L'ANNEXE A L'AVENANT 1 : DÉCLINAISON DE LA CONVENTION CADRE  
DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027 SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE  
MARSEILLE  
VU LA DELIBERATION N° 24/0038/VDV DU 16 FÉVRIER 2024  
VU LA DELIBERATION N° 24/0601/VDV DU 12 DÉCEMBRE 2024  
VU LA DELIBERATION N°25/0202/VDV DU 25 AVRIL 2025  
VU LES NOTIFICATIONS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
PORTANT SUR LES AGRÉMENTS « CENTRE SOCIAL » ou « ESPACE DE VIE  
SOCIAL » AINSI QUE LES MISSIONS RÉFÉRENT JEUNESSE ET ANIMATIONS  
COLLECTIVES FAMILLES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

## **DÉLIBÈRE**

### **ARTICLE 1**

Est autorisé le versement des subventions 2025 portant sur les projets dédiés à l'Ouverture Estivale du mois d'Août des équipements sociaux engagés de notre secteur; d'apporter un soutien exceptionnel et ponctuel afin d'atténuer le coût de l'énergie et de logistique pour les structures de notre secteur occupantes de locaux communaux :

| Bénéficiaire                                                                                                                                | Centre Social                                    | Adresse                                             | Tiers  | Total 1ère répartition 2025 | Total 2ème répartition 2025 | Total 3ème répartition 2025 en Euros | Total 2025 en Euros |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| Centre de Culture Ouvrière (CCO)                                                                                                            | Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Saint-Menet | Chemin du Mouton<br>13011 Marseille                 | 4453   | 84718                       | 0                           | 0                                    | 84 718              |
| Ligue de l'Enseignement, Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône, Mouvement d'Éducation Populaire (Ligue de l'Enseignement – FAIL13) | Les Trois Lucs /La Valentine                     | 36 traverse de la Malvina 13012 Marseille           | 4366   | 91 801                      | 0                           | 25 763                               | 117 564             |
|                                                                                                                                             | Vallée De L'huveaune / St-Marcel / La Valbarelle | 4 rue Gimon<br>13011 Marseille                      | 4366   | 101155                      | 0                           | 22 766                               | 123 921             |
| Synergie Family                                                                                                                             | Rouguiere /Liberateurs /Comtes                   | 89 boulevard des Libérateurs<br>13011 Marseille     | 22480  | 101155                      | 16437                       | 21 416                               | 139 008             |
|                                                                                                                                             | Les Caillols                                     | 40 chemin des Campanules<br>13012 Marseille         | 22480  | 101 155                     | 0                           | 11 887                               | 113 042             |
| Association des Équipements Collectifs Air Bel                                                                                              | Air Bel                                          | 36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille             | 8263   | 101 155                     | 0                           | 3 000                                | 104 155             |
| Association des Équipements Collectifs Les Escourtines                                                                                      | Les Escourtines                                  | 15 traverse de la Solitude 13011 Marseille          | 11591  | 101 155                     | 0                           | 0                                    | 101 155             |
| Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître                                                                                        | Bois Lemaître                                    | Avenue Roger Salzmann Villa Emma<br>13012 Marseille | 11577  | 91 801                      | 0                           | 0                                    | 91 801              |
| Association Centre Social Les Lierres                                                                                                       | Les Lierres                                      | 42 avenue du 24 avril 1915<br>13012 Marseille       | 172473 | 91 801                      | 0                           | 0                                    | 91 801              |
| TOTAL                                                                                                                                       |                                                  |                                                     |        | 865 896                     | 16437                       | 84 832                               | 967 165             |

## **ARTICLE 2**

Sont approuvés les avenants ou convention ci-annexés, conclus avec les associations listées dans le tableau ci-dessus.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer les avenants ou convention annexés.

## **ARTICLE 3**

La dépense, soit 574 447 Euros (cinq cent soixante quatorze mille quatre cent quarante-sept Euros) dont 84 832 Euros (quatre-vingt-quatre mille huit cent trente deux euros) pour des équipements sociaux de notre secteur, sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, Article 65748 - Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité.**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11ème et 12ème.**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Sylvain SOUVESTRE**

